

Dans sa séance du 14 juin 2025, le Conseil d'Administration de l'Amicale du Nid rend hommage à Geneviève Duché pour son action au sein de l'association et lui décerne le titre de Présidente d'honneur.

Marie-Hélène Franjou, présidente de l'association de 2017 à 2023 a prononcé quelques mots en guise de rappel historique concernant son action en introduction du vote :

« Le prêtre André Marie Talvas s'engagea avec vigueur dans le combat pour la fermeture des maisons closes. La loi Marthe Richard est votée en 1946.

Quand, en 1946, il créa l'Amicale du Nid, il avait un projet évangélique mais son objectif était aussi clairement abolitionniste : « ... la prostitution peut et doit disparaître » disait-il et pour cela, il faut accompagner mais aussi informer « c'est de chacun d'entre nous qu'il dépend, en définitive, que l'opinion publique réagisse pour que la prostitution, lieu de violences et de crimes, disparaisse ».

Dès l'origine de l'action d'André Marie Talvas, des équipières et des Ami-es du Nid il s'agit de créer et développer des structures d'accueil et de réadaptation, selon le terme de l'époque : permanences, foyers, groupes et sections, d'avoir des contacts répétés avec les pouvoirs publics, les services de l'Etat et de protection sociale, de diffuser de l'information sur la prostitution dans le public et auprès des institutions.

Dans les années 70 des membres de l'Amicale du Nid la quittent pour créer le Mouvement du Nid. Pour le fondateur cette scission, officielle en 1976, représente une rupture dans l'orientation profonde de l'association qu'il n'approuve pas, la disparition de la prostitution implique un engagement personnel fort qui était pour lui évangélique. L'Amicale du Nid a fait le choix de la laïcité et de la professionnalisation. La mission évangélique disparaît remplacée par la bienfaisance.

Bien des années après, en 2005, Geneviève Duché, présidente du CT de Montpellier, organise dans cette ville une rencontre inter-associative au cours de laquelle la question du client à l'origine de la prostitution est posée, et la domination masculine comme ferment du système prostitutionnel affirmée. Plus tard lorsqu'elle est membre du CA en 2007, la même question est posée à Paris lors de l'assemblée générale de l'Amicale du Nid.

Le président Gérard Besser a invité des intervenants extérieurs, notamment du Mouvement du Nid et de la Fondation Scelles. Des paroles fortes sont exprimées : « Il y a prostitution parce qu'il y a demande, la demande, c'est le client » « la prostitution est une question politique », « ne pas prendre position pour la pénalisation des clients s'apparenterait à une assistance à la prostitution » « la prostitution n'est pas que vente d'un acte sexuel mais achat », « l'Amicale du Nid doit se positionner ».

Geneviève Duché devient vice-présidente de l'association aux côtés du nouveau président Henri Broche en 2009, et le reste pendant deux ans.

Ensemble, ils font le tour des établissements pour échanger avec bénévoles et salarié·es. Les échanges sont souvent tendus car l'option abolitionniste a été oubliée et la prostitution n'est pas comprise comme violence. Des bénévoles donnent leur démission, d'autres restent mais continuent à s'opposer avec vigueur. Il en est de même des salarié·es qui écrivent leur refus d'un changement de pratiques et d'analyses, qui laissent sur leur table, à l'occasion d'une visite de Geneviève Duché des documents réglementaristes. Sur la suggestion d'Ernestine Ronai, membre du CA, Hélène de Rugy est nommée déléguée générale. Geneviève Duché devient présidente (2011-2017) avec deux vice-président·es à ses côtés, Henri Broche et Ernestine Ronai. Compétences, énergie et convictions sont réunies pour soutenir le nouveau projet associatif abolitionniste et féministe qui sera formulé et voté en 2011. Il sera confirmé en 2017 et 2020.

En dehors de l'Amicale du Nid, en 2011 Danielle Bousquet, députée PS et Guy Geoffroy, député UMP, publient un rapport d'information à l'Assemblée nationale sur la prostitution qui en fait une question politique trans partisane. Le rapport insiste sur le rôle du client. En 2012, le Mouvement du Nid, la Fondation Scelles et l'Amicale du Nid fondent le groupe « Abolition 2012 » rejoint par plus de 60 associations se mobilisant pour obtenir une loi d'abolition du système prostitutionnel. Une proposition de loi est déposée par les députées Catherine Coutelle et Maud Olivier en 2013 mais il faudra « trois ans de débats, d'opposition du Sénat, de bataille médiatique, de manifestations des pro-prostitution à visée réglementariste ou professionnaliste d'un côté et des abolitionnistes et féministes de l'autre pour que la loi soit enfin votée le 13 avril 2016 ».¹ Pendant tout ce temps, l'Amicale du Nid, sa déléguée générale, sa présidente mais aussi des membres de CT en région ont été mobilisé·es pour l'obtention de la loi tout en mettant en place une politique interne de transformations profondes dans l'association.

Est créée une formation interne pour les salarié·es adaptée aux spécificités de l'accompagnement des personnes en situation de prostitution c'est à dire victimes de violences sexuelles et sexistes. Elle est progressivement une formation à la compréhension du projet associatif, aux principes de l'accompagnement féministe et à la pratique de l'égalité avec les personnes en situation de prostitution. En 2016 est créé un groupe réunissant salarié·es chargé·es de prévention et de formation dans les établissements, la déléguée générale et des administratrices pour la production d'un corpus de formation Amicale du Nid destiné à construire une analyse et une culture commune et à partager les supports et moyens de formation et prévention. Le groupe est animé par un·e salarié·e chargée de coordination de

¹ Pour plus d'information sur l'histoire de l'élaboration de la loi, consulter le livre de Geneviève Duché : *Non au système prostitutionnel, une analyse féministe et abolitionniste du système prostitutionnel* préfacé par Danielle Bousquet, présidente du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, éditions Persée 2015 avec son ajout :

<https://amicaledunid.org/ressources/non-au-systeme-prostitutionnel/>

la formation au siège. Une analyse des pratiques est mise en place à partir notamment de programmes européens.

La lutte menée par l'Amicale du Nid sous la conduite de Geneviève Duché contre la prostitution a été particulièrement intense et productive. L'objectif de bienfaisance a été relégué au passé pour donner la place à un abolitionnisme prenant en compte les vraies racines de la prostitution, à savoir le système de domination masculine existant dans nos sociétés. Un autre engagement fort de chacun e est requis, celui-ci est féministe.

Ces années de lutte ne doivent pas être oubliées, elles ont contribué à l'acceptation de la proposition de la loi puis à son vote, elles ont aussi permis une meilleure adaptation aux attentes des personnes en situation de prostitution et un développement des actions de prévention et de formation, Geneviève Duché doit en être remerciée et honorée. »

La proposition est votée à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration.